



CALENDRIER DE RÉSERVATION : ENFANTS DE + DE 6ANS

POUR LES VACANCES D'AUTOMNE
DU 21 OCTOBRE AU 1 NOVEMBRE 2019

A RETOURNER AU PLUS TARD LE :

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Niveau de Classe: _____

Cocher la case
correspondante

Karl Marx

Marcel Cachin

Louise Michel

Angela Davis

Paul Langevin

Victor Hugo

Paul Vaillant Couturier

La réservation des vacances scolaires est soumise à la confirmation de l'obtention d'une place par la Direction de l'enfance et des écoles.

Du 21/10 au 01/11/2019	JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS
Lundi 21 octobre 2019				
Mardi 22 octobre 2019				
Mercredi 23 octobre 2019				
Jeudi 24 octobre 2019				
Vendredi 25 octobre 2019				
Lundi 28 octobre 2019				
Mardi 29 octobre 2019				
Mercredi 30 octobre 2019				
Jeudi 31 octobre 2019				
Vendredi 01 novembre 2019	FÉRIÉ			

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Direction de l'accueil de loisirs.

Date :

Signature des parents :

MODE D'EMPLOI DU CALENDRIER AU VERSO – TSVP →

Comment remplir le calendrier de réservation ?

- ◆ Inscrire les nom, prénom, classe, école de votre enfant.
- ◆ Cocher les temps d'accueil pour lesquels votre enfant sera présent :
 - le matin de **7h30 à 8h10** (*temps d'accueil encadré par les animateurs*)
 - le soir de **16h30 à 18h** (*temps d'études pour les plus de 6 ans encadré par les enseignants et temps de loisirs pour les moins de 6 ans encadrés par les animateurs*)
 - le soir de **18h à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)
 - les mercredis / vacances* de **7h30 à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)

*Concernant les mercredis et les vacances scolaires, 4 types d'accueil sont possibles :

JOURNEE	HORAIRES	OBSERVATIONS
journée avec repas	7h30 - 19h	repas et goûter prévus
journée sans repas	7h30-11h30 / 13h30-19h	goûter prévu
demi-journée avec repas	7h30-13h30	repas prévu
	ou 11h30-19h (confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)	repas et goûter prévus
demi-journée sans repas	7h30-11h30	-
	ou 13h30-19h (confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)	goûter prévu

- ◆ Dater et signer le calendrier. Le déposer à l'accueil de loisirs.

RAPPEL : Tout retard de calendrier ne nous permettra pas de vous donner l'assurance d'accueillir votre enfant.

Pour toute question, l'équipe d'animation se tient à votre disposition.